



**TOUS LES EMBALLAGES  
ET PAPIERS  
SE TRIENT**  
**LE TRI C'EST FACILE !**

# Guide

2021

# DU TRI & de LA COLLECTE

MON MÉMO DES COLLECTES - LES BONS GESTES POUR TRIER

# SOMMAIRE

- p. 4-5 // Les emballages recyclables
- p. 6 // Les ordures ménagères
- p. 7 // Les emballages en verre
- p. 8 // Les déchets végétaux
- p. 9 // Les composteurs
- p. 10-11 // Mon mémo des collectes
- p. 12 // Les encombrants
- p. 13 // Les déchets dangereux  
et spécifiques
- p. 14 // Les déchèteries
- p. 15 // Les points d'apport volontaire  
et les bornes textiles
- p. 16 // Recycler pour ne pas jeter
- p. 17 // Un symbole, un geste
- p. 18 // Mon dico du tri
- p. 19 // Quelques conseils pour diminuer  
mes déchets ménagers à la source

# ÉDITO

## Une ville propre, c'est l'affaire de tous !

De la municipalité aux habitants, nous avons tous une action à mener pour que notre ville soit agréable à vivre. Avoir une ville propre nécessite des moyens importants, humains comme matériels, mis en œuvre par la Ville de Saint-Cloud et l'Établissement public territorial POLD.

Mais rien ne peut se faire sans l'action individuelle ! Savoir bien trier ses déchets, respecter les horaires et les jours de sortie, respecter le travail des agents en ne jetant pas ses détritrus dans la rue, ce sont des petits gestes du quotidien mais qui, à l'échelle de la population Clodoaldienne, peuvent faire beaucoup pour le bien vivre de tous.

En cette année 2021, nous sommes pleinement entrés dans le nouveau modèle de tri grâce à l'extension des consignes du tri des emballages : désormais tout emballage, quel qu'il soit, peut être recyclé !

Vous aurez en conséquence peut-être besoin d'ajuster la taille de vos bacs : les bacs jaunes pour les emballages en augmentation et les gris pour les ordures ménagères en diminution. Les services techniques de la Ville sont à votre disposition pour prendre en charge ces éventuels changements.

Enfin, des calendriers seront distribués à chaque début de semestre pour vous permettre de retrouver facilement les jours des différentes collectes, en fonction de votre secteur sur la Ville.

Augmentons notre tri, respectons le calendrier, développons le compostage et devenons tous des citoyens éco-responsables !

**Capucine du SARTEL**

Adjointe au maire déléguée à la Voirie, à la propreté et à la mobilité

# BAC JAUNE OU BLEU\*

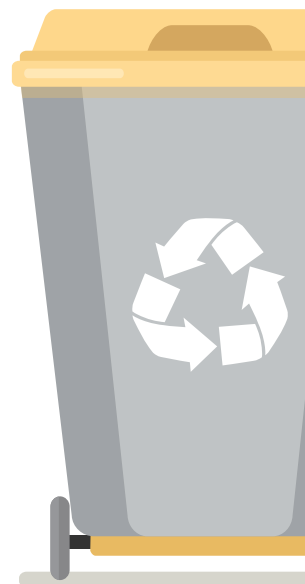
**TOUS LES EMBALLAGES  
ET PAPIERS  
SE TRIENT**  
LE TRI C'EST FACILE !

## Les emballages recyclables

*Je dépose... les contenants en vrac  
comme :*

- Tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, en plastique
- Conserves, canettes, barquettes en aluminium, aérosols ménagers ou d'hygiène, couvercles, petits emballages métalliques, capsules en aluminium, opercules métalliques, sachets en aluminium
- Papier, livres, journaux, magazines, enveloppes, sacs en papier, même gras ou salis
- Briques alimentaires
- Bouteilles en plastique alimentaires et d'entretien

*\*Les couvercles bleus sont progressivement remplacés par des couvercles jaunes.*



### Et aussi :

- Emballages en carton (boîtes à œufs, de biscuits...)
- Cartons gras ou salis (cartons à pizza...)
- Gros cartons de livraison et de déménagement, présentés à plat, attachés ensemble (ficelle ou scotch) et si possible calés contre votre conteneur



en vrac,  
sans sac



# NON !

- LINGETTES
- COUCHES-CULOTTES
- ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS
- COTONS-TIGES
- MASQUES

Ces déchets sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères (voir p. 6)



# BAC GRIS

## OU BORDEAUX\*

### Les ordures ménagères

*Je dépose... mes déchets ménagers*  
(dans des sacs bien fermés) comme :

- Restes de repas
- Mouchoirs, papiers absorbants, essuie-tout
- Masques
- Couches
- Lingettes
- Vaisselle, porcelaine, faïence
- Cotons-tiges

*\*Les couvercles bordeaux sont progressivement remplacés par des couvercles gris.*



# NON!

- EMBALLAGES MENAGERS EN PLASTIQUE, CARTON, METAL
- DÉCHETS DANGEREUX (voir p. 13)
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES (jouets pour enfants avec batterie, téléphones portables...) (voir p. 14-15)



# BAC VERT

## Les emballages en verre

*Je dépose... mon verre alimentaire*

- Bouteilles
- Bocaux et petits pots

sans bouchon  
ni couvercle !



Bac à sortir la veille au soir de la collecte



# NON !

- **VAISSELLE CASSÉE ET VERRE CASSÉ**
- **PLATS OU OBJETS EN TERRE CUITE** (vases, pots de fleurs...)  
(voir p. 14)
- **VITRES ET MIROIRS** (voir p. 14)
- **AMPOULES** (voir p. 13)



# BAC MARRON

## Les déchets végétaux

*Je dépose... sans sac en plastique ni sac en papier*

- Tontes, feuilles et fleurs
- Branchages **en fagots de moins d'1 m de long solidement ficelés**



### BON À SAVOIR

Après les fêtes de fin d'année, des points d'apport volontaire de sapins sont déployés dans la ville pour déposer les sapins non floqués et sans sac. Ils sont broyés et réutilisés en compost.

Les sapins non floqués sont également collectés en janvier et sans sac, aux jours et heures de collecte des déchets verts (voir p. 10).

# NON !

- **POTS DE FLEURS ET JARDINIÈRES** (voir p. 14)
- **TERRE ET VÉGÉTAUX DE GROS VOLUME** (voir p. 14)
- **ÉPLUCHURES DE FRUITS OU DE LÉGUMES** (voir p. 9)
- **TRONCS DE DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 5 CM**
- **SOUCHES D'ARBRES** (voir p. 14)





# LES COMPOSTEURS

*Je trie... mes déchets de cuisine pour fabriquer du compost*

- Déchets de cuisine (fruits, légumes abîmés, épluchures).
- Déchets verts (feuilles, herbes, petites brindilles).

Pour réduire vos déchets, pensez au compostage. Que vous habitiez un appartement ou une maison, il y a une solution

- Dans votre jardin ou votre copropriété, optez pour un composteur.
- Sur votre balcon ou votre terrasse, optez pour un lombricomposteur

La Ville de Saint-Cloud, en partenariat avec l'association Espaces vous propose des composteurs et des lombricomposteurs à des tarifs très avantageux.



## BON À SAVOIR

La Ville peut vous proposer des solutions gratuites d'accompagnement pour démarrer le compostage dans votre copropriété.

### Informations :

compostage.saint-cloud@association-espaces.org  
ou auprès du service Développement durable  
de la Ville au 01 47 71 54 07 ou à  
developpement-durable@saintcloud.fr

# LES JOURS DE COLLECTE

Les bacs doivent être sortis 30 min avant la collecte !

## Toutes habitations

Maisons, immeubles de moins de 100 logements, hors Centre/Village



Lundi  
Mercredi  
Vendredi



Mardi



Jeudi  
(1 sur 2)



Lundi  
(selon  
saisons)



Mardi  
(1 sur 2)

## Centre/Village

Rue d'Orléans (entre la rue de Nogent et la place du Moustier), rue de Nogent, rue Royale, rue du Docteur-Desfossez (jusqu'à la rue de la Faïencerie), place de l'Église, place des Cerisiers, place du Moustier, place du Pas-de-Saint-Cloud, rue de la Faïencerie, place Charles-de-Gaulle



Lundi  
Mercredi  
Jeudi  
Vendredi  
Samedi



Mardi  
Jeudi



Jeudi  
(1 sur 2)



Lundi  
(selon  
saisons)



Mardi  
(1 sur 2)

## Grands collectifs

Immeubles de plus de 100 logements (retrouvez la liste complète sur [www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr))



Lundi  
Mercredi  
Jeudi  
Vendredi  
Samedi



Mardi  
Jeudi



Jeudi



Lundi  
(selon  
saisons)



Mardi  
(1 sur 2)

### • Ordures ménagères

(bacs gris ou bordeaux)  
Collecte à partir de 16h  
Collecte les jours fériés  
sauf le 1<sup>er</sup> mai.

### • Emballages

(bacs jaunes ou bleus)  
Collecte à partir de 16h  
Collecte le lendemain des jours fériés.

### • Verre

(bacs verts)  
Collecte à partir de 7h30  
Le jeudi des semaines impaires  
au-dessus de la voie ferrée.  
Le jeudi des semaines paires  
en dessous de la voie ferrée  
SNCF. Collecte le lendemain  
des jours fériés.

### • Déchets verts









(bacs marron)  
Collecte à partir de 14h30  
Les lundis en fonction des  
saisons. Se reporter au  
calendrier semestriel. Collecte  
le lendemain des jours fériés.

### • Encombrants

Collecte à partir de 6h  
Le mardi des semaines im-  
paires au-dessus de la voie  
ferrée.  
Le mardi des semaines paires  
en dessous de la voie ferrée.  
Collecte les jours fériés.  
sauf le 1<sup>er</sup> mai (collecte le len-  
demain). Dépôt la veille à partir  
de 19h.

# LES SECTEURS DE LA VILLE



- |   |                              |   |                                 |   |   |   |                   |
|---|------------------------------|---|---------------------------------|---|---|---|-------------------|
|  | Au-dessus de la voie ferrée  |  | Point d'apport volontaire verre |  | Point d'apport volontaire ordures ménagères |  | Déchèterie mobile |
|  | En dessous de la voie ferrée |  | Borne textile                   |  | Point d'apport volontaire emballages        |  | Véhicule planète  |

# • LES ENCOMBRANTS



*Je les dépose... la veille des collectes, sur le trottoir devant chez moi, sans gêner la circulation des piétons*

- Petits meubles, vélos, poussettes, sommiers, matelas...
- Déchets d'équipements électroniques et électriques
- Tapis, moquettes
- Ferraille, dans la limite de 2 mètres de long
- Polystyrène volumineux et cartons en grand nombre
- Objets en terre cuite (pots de fleurs...)



## Collectes

au-dessus de la voie ferrée

(semaines impaires)

et en dessous de la voie ferrée

(semaines paires) (voir plan p. 11)

# NON !

- **GRAVATS** (p. 14)
- **DÉCHETS DÉPASSANT 50 KG OU 2 M<sup>3</sup>** (p. 14)
- **VITRES ET MIROIRS** (p. 14)
- **SANITAIRES** (p. 14)
- **DÉCHETS DANGEREUX, SOLVANTS** (p. 13)
- **PILES** (p. 13)
- **POTS DE PEINTURE** (p. 13)
- **PNEUS** (p. 14)



# • LES DÉCHETS DANGEREUX ET SPÉCIFIQUES



*Je les dépose... au véhicule planète*

- Ampoules basse consommation
- Tubes néon
- Acides, engrais\*
- Piles
- Batteries
- Radiographies
- Médicaments
- Pots de peinture\*
- Solvants non chlorés : diluants, acétone, white spirit, éther, essence de térébenthine, alcool, détachants, lubrifiants\*
- Huile de friture
- Filtres à huile et à air
- Bouteille de gaz et extincteurs (jusqu'à 9 kg)
- Bouteilles d'hélium et d'oxygène
- Produits phytosanitaires : dés-herbants, insecticides, fongicides
- Produits comburants : eau de Javel, eau oxygénée, engrais, nitrates, phosphates, chlorate de soude
- Cartouches d'encre et toners d'impression

*\*Dépôt possible également à la déchèterie mobile*

## Collectes

### Marché des Milons

3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h30

### Marché des Avelines ou Stella Matutina

3<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h30 (voir plan p. 11)

# NON !

• **LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX** (aiguilles seules, aiguilles à stylo, cathéters, lancettes, auto piqueurs à barillet, micro parfumeurs) sont interdits dans les conteneurs et les véhicules planète, car ils présentent un risque potentiel d'infection et de contamination (bactéries, virus...).

Ils doivent être déposés dans des pharmacies agréées.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)**



# • LES DÉCHÈTERIES



## *Les déchèteries mobiles*

### • SAINT-CLOUD

Parking rue de la Source, à l'angle de la rue Sevin-Vincent.

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h30 à 12h.

### • GARCHES

Parking de la gare

Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 14h à 18h30.



Encombrants



Ferrailles  
et métaux non ferreux



Gravats



Cartons, bois, papier



Déchets verts



Terre, végétaux de gros volumes



Appareils électroniques  
et électriques



Textiles



Objets en terre cuite  
(pot de fleurs, vases...)



Acides et bases



Antigels



Produits cosmétiques



Déchets dangereux des ménages : solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits d'entretien, huiles, produits phytosanitaires

## *Les déchèteries fixes*

Les déchèteries sont accessibles gratuitement pour les habitants de Saint-Cloud sur présentation du badge ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour un premier dépôt.

Les professionnels, associations et institutionnels peuvent également y accéder mais à des conditions particulières.

Les conditions d'accès et les horaires sont disponibles sur :

[www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

ou au **0977431003** (appel non surtaxé)

### • MEUDON

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères.

### • NANTERRE

59, avenue des Guillaeraies.

Il est possible de déposer les mêmes déchets que dans les déchèteries mobiles et les éléments suivants :



Sources lumineuses  
(ampoule ou néon)



Piles, batteries



Bouteilles de gaz  
et extincteurs



Vitres et miroirs



Souches de bois



Pneus (uniquement à la déchèterie de Nanterre)



Radiographie

## • LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



La Ville met progressivement en place des colonnes enterrées et des colonnes aériennes. Ces points d'apport volontaire concernent les ordures ménagères (sacs de 80 litres maximum), les emballages recyclables et le verre (voir plan p. 11).

Pour le respect du voisinage, ne pas déposer de verre après 22h et avant 7h30. Rendez-vous sur [www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr) pour suivre les lieux d'installation à venir.

## • LES BORNES TEXTILES

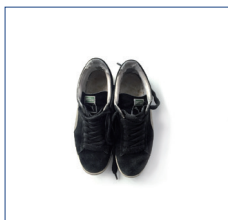


*Je dépose...*

• Mes textiles propres et secs, même ceux abîmés et usés, les chaussures, le linge de maison, les rideaux (voir plan p. 11).

### BON À SAVOIR :

Il n'est pas nécessaire de mettre les vêtements dans un sac.



# NON !

• VÊTEMENTS MOUILLÉS  
ET SOUILLÉS

chiffons sales et/ou  
humides (voir p. 4)



# • RECYCLER POUR NE PAS JETER

## • VESTIBOUTIQUE

Dépôt et vente de vêtements, accessoires et linge de maison au profit de la Maison de l'Amitié.

22-24, rue Royale à Saint-Cloud  
Tél. 01 40 02 63 21

Le lundi de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h, et du mardi au vendredi de 10h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h.

Les dons à la Vestiboutique se font directement à la Maison de l'Amitié, 18, rue des Écoles à Saint-Cloud  
Tél. 01 46 02 25 69



## • LES BOOKIES

Librairie solidaire. Dons de livres, de jeux de société et revente d'occasion.

33, rue du Mont-Valérien  
à Saint-Cloud

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

[www.les-bookies.fr](http://www.les-bookies.fr)

Tél. 09 86 78 29 67

[librairielesbookies@gmail.com](mailto:librairielesbookies@gmail.com)

## • RESSOURCERIE LE CERCLE

[www.lecercle-ressourcerie.com](http://www.lecercle-ressourcerie.com)  
[contact@lecercle-ressourcerie.com](mailto:contact@lecercle-ressourcerie.com)

35, rue des Mazurières  
à Rueil-Malmaison

Boutique et dépôt

Les mercredi et vendredi de 13h à 18h.  
Le samedi de 10h30 à 18h.

**Attention, la ressourcerie de Rueil ne collecte pas les matériels électroniques et les meubles, à l'inverse de celle de Nanterre (3, rue du Bois).**

Ce que vous déposez doit être en bon état, afin d'être revendu et/ou recyclé. Une ressourcerie n'est pas une déchèterie.

Service de collecte à domicile, d'objets réutilisables le mardi et le mercredi matin.

Tarif préférentiel pour les habitants de Saint-Cloud : 50 €.

*Et aussi :*

**Emmaüs,**

7, île de la Loge à Bougival

Tél. 01 39 69 12 41

[www.emmaus-bougival.com](http://www.emmaus-bougival.com)

**Emmaüs 92 la boutique**

124, avenue Pablo-Picasso

à Nanterre

Tél. 01 47 78 12 07

[www.casuffitlegachis.fr](http://www.casuffitlegachis.fr)

**Secours populaire**, espace Chevreul

97-109, avenue de la Liberté à

Nanterre. Tél. 01 47 24 66 04

Dépôt : 107, rue du Vieux Pont à

Nanterre

Tél. 01 47 25 45 92



## • UN SYMBOLE, UN GESTE...

Pour vous accompagner lors du tri de vos déchets, des pictogrammes et des indications sont présents sur les emballages ; pensez à les regarder, ils vous indiqueront les gestes à respecter !

Voici par exemple ce que vous pouvez lire sur un emballage de barquette de plat cuisiné :



**PENSEZ AU TRI!**  
ENSEMBLE RÉDUISONS  
L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL  
DES EMBALLAGES



**D'autres pictogrammes peuvent aussi être présents.**

**Voici les plus courants :**



• Symbole obligatoire depuis janvier 2015.

Il signifie que le produit est recyclable et doit être trié.



• Symbole universel depuis 1970.

Il indique que le produit est techniquement recyclable.



• Symbole indiquant que le produit ne doit pas être jeté dans une poubelle classique mais collecté par une filière spécifique.

**Exemple : un écran tv doit être apporté en déchèterie/encombrants**



• Symbole indiquant que le produit est constitué d'acier, matériau qui peut être recyclé.

**Exemple : la canette de soda. Aérosol (déodorant, chantilly)**

## PEUT-ON ÊTRE SANCTIONNÉ POUR ABANDON DE DÉCHETS DANS LA RUE ?

Oui, si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des jours et des principes fixés par le règlement de collecte, vous risquez une amende forfaitaire de 35 € à 75 €.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir :

Si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets abandonnés, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

# • MON DICO DU TRI



- Aérosol (déodorant, chantilly)
- Aérosol toxique
- Ampoule classique (filament)
- Ampoule à économie d'énergie
- Annuaire
- Appareil électroménager
- Assiette
- Ballon d'eau chaude
- Baril de lessive
- Barquette en aluminium
- Barquette en plastique
- Barquette en polystyrène
- Batterie de voiture
- Bidon métallique / en plastique
- Bidon d'huile de vidange
- Blister
- Bocal en verre
- Boîte d'œufs (carton)
- Boîte d'œufs (plastique)
- Boîte de camembert (bois)
- Boîte de conserve
- Boîte métallique
- Bombe de peinture
- Bombe de mousse à raser
- Bouchon liège
- Bouteille de gaz
- Bouteille / bouchon plastique
- Bouteille en verre
- Bouteille / pot de verre cassé
- Bouteille d'huile en plastique
- Bouteille d'huile en verre
- Branchage
- Brique alimentaire
- Cagette et objet en bois
- Cahier
- Canapé
- Canette métal
- Caoutchouc
- Capsule de café en aluminium
- Carrelage
- Carton, cartonnnette
- Carton souillé
- Cartouche d'encre
- CD/DVD/cassette
- Chaussures
- Classeur en carton
- Cosmétique
- Coton-tige
- Couche-culotte
- Couvercle et capsule en métal
- Drap, nappe, serviette en tissu
- Eau de javel (berlingot vide)
- Eau de javel (bouteille vide)
- Emballage en polystyrène
- Enveloppe
- Épluchures de fruits et légumes
- Extincteur
- Fenêtre
- Fibrociment (sans amiante)
- Film alimentaire plastique
- Flacon plastique
- Gobelet en plastique
- Gourde de compote
- Gravats
- Grillage, métal
- Herbe
- Herbicide, pesticide
- Insecticide
- Jante sans pneu
- Jouet en plastique
- Journal
- Laine de verre et de roche
- Lampe
- Lingette
- Livre / magazine, revue
- Masque
- Matelas
- Médicament
- Matériel informatique
- Médicament (plaque vide)
- Meuble, literie
- Miroir
- Moquette
- Néon
- Objet en terre cuite
- Palette
- Papier absorbant, mouchoir
- Papier sulfuré
- Papier cadeau
- Papier kraft
- Papier broyé
- Papier d'écriture
- Papier peint
- Pare-brise
- Pièce automobile
- Pile
- Planche de bois
- Plante
- Pneus
- Poêle, casserole
- Polystyrène
- Pot de confiture en verre
- Pot de yaourt / crème en plastique
- Pot de yaourt en verre
- Pot de peinture
- Poterie, pot de fleur, jardinière
- Produit chimique
- Produit d'entretien toxique
- Radiographie
- Rasoir jetable
- Réfrigérateur
- Restes de repas
- Rideaux
- Rouleau de papier toilette
- Sac en papier
- Sac plastique
- Sanitaires
- Sèche-cheveux
- Stylo
- Suremballage en plastique
- Table à repasser
- Télévision, écran
- Tube de dentifrice
- Tube de crème en plastique (hygiène)
- Vaisselle, porcelaine, faïence
- Vaisselle plastique, carton
- Végétaux
- Vélo
- Vêtement
- Vitre

## Légende

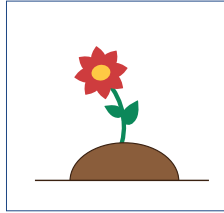
- Ordures ménagères
- Verre
- Recyclables
- Déchets verts
- Composteurs
- Encombrants
- Déchets dangereux
- Déchèteries
- Bornes textiles

# • QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER MES DÉCHETS MÉNAGERS À LA SOURCE

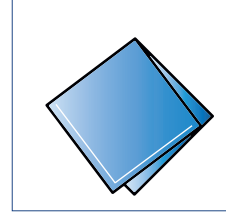
Je limite  
les emballages



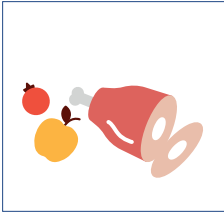
Je fais  
du compost



J'utilise des  
mouchoirs en tissu



J'achète à la coupe ou  
en vrac



J'utilise mon cabas  
et non des sacs en  
plastique



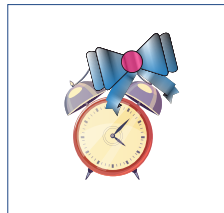
J'inscris « Stop pub »  
sur ma boîte aux lettres



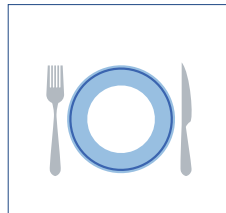
J'évite le gaspillage  
alimentaire



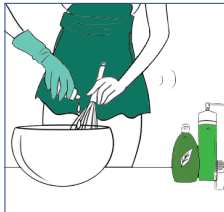
Je donne, je vends  
au lieu de jeter



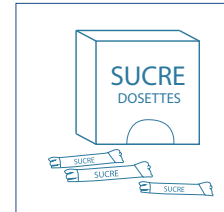
Je prends de la vaisselle  
réutilisable pour les  
pique-niques



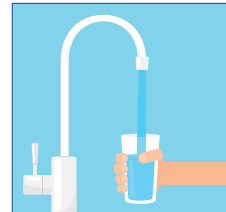
Je fabrique moi-même  
mes produits ménagers



Je limite les  
emballages individuels



J'évite les bouteilles en  
buvant l'eau du robinet





## Informations et renseignements :

Services Techniques :  
[espacepublic@saintcloud.fr](mailto:espacepublic@saintcloud.fr)  
01 47 71 54 26  
[www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr)  
Hôtel de Ville  
13, place Charles-de-Gaulle

**Un bac cassé ou disparu ?**  
Retrouvez un formulaire de  
demande à remplir en ligne sur  
[www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr),  
à la rubrique « Tri et collecte ».

Téléchargez gratuitement  
l'application du partenaire CITEO  
« guide du tri »  
[www.citeo.com](http://www.citeo.com)